

## L'actu du jour

### Élections législatives : des résultats inattendus

Le dimanche 19 juin, à 20 heures, les résultats des élections législatives ont été dévoilés, et ils ont surpris beaucoup de personnes. *1jour1actu* t'explique pourquoi.



Le dimanche 19 juin, à Toulouse, dans le sud-ouest de la France, ce jeune homme vote aux élections législatives. Mais plus d'un Français sur deux n'est pas allé voter. (© Pablo Tupin/Hans Lucas via AFP)

Les élections législatives servent à élire les 577 députés, qui siègent à l'Assemblée nationale. Le rôle des députés est de voter les lois. Presque tous les députés appartiennent à un parti politique, un groupe de personnes qui partagent les mêmes idées: par exemple, La République en marche, La France insoumise, le Rassemblement national, le parti communiste...

**Et tous les partis voudraient la majorité à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire avoir au moins 289 députés, un peu plus de la moitié des 577.** Dimanche, aucun parti n'a obtenu la majorité. Cela peut poser un problème.

#### Le gouvernement n'a plus la majorité

La République en marche est le parti du président de la République, Emmanuel Macron. Lors de ces élections, il s'est allié avec 3 autres partis pour être plus fort. Ils ont formé le groupe « Ensemble! ». Mais leur alliance n'a pas suffi: seulement 245 députés de leur groupe ont été élus. Cela veut dire que les députés de « Ensemble! » ne sont pas majoritaires. Ils

#### Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le dimanche 19 juin, les Français ont voté pour le second tour des élections législatives, pour élire les députés.

**ne sont donc pas assez nombreux pour faire passer les lois qu'ils voudront.** Ils vont être obligés de convaincre des députés d'autres partis de voter comme eux. Et ça, ce n'est pas toujours facile!

### **Des ministres vont devoir démissionner**

Si un ministre se présente aux élections législatives pour être député, il doit gagner. S'il perd, il doit démissionner de son poste de ministre. C'est la règle décidée par le président de la République.

Trois ministres se trouvent dans cette situation: Amélie de Montchalin, la ministre de la Transition écologique, Brigitte Bourguignon, la ministre de la Santé, et Justine Benin, la secrétaire d'État à la mer. **Elles sont donc obligées de démissionner.**

### **Une grande progression pour l'extrême droite**

Le Rassemblement national est un parti politique d'extrême droite. Il s'oppose à l'immigration et veut donner la priorité à la nation. Des idées qui, jusqu'à présent, inquiétaient une grande majorité de Français. Mais, lors de ces élections, 89 députés du Rassemblement national ont été élus. **C'est la première fois que ce parti en obtient autant.** Aux dernières élections législatives, en 2017, il avait eu 8 députés.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)